

LES ABATTAGES A L'OCCASION DE L'AID EL KEBIR DANS LA REGION D'OUARZAZATE

Par : Dr . AHMED EZZAHIRI

1981

I. INTRODUCTION

Avant l'Aïd EL Kébir de 1980, j'ai participé pour la première fois à une réunion organisée par la Direction de l'élevage, pour débattre de l'approvisionnement du pays en moutons destinés à l'Aïd El Kébir.

Au cours du débat, j'ai été surpris par l'ampleur des difficultés qui se dégageaient, à chaque fois qu'il est question de faire la relation entre besoins réels et désirs du consommateur d'une part et approvisionnement adéquat du marché dans le temps et dans l'espace d'autre part.

En dehors de l'espèce ovine, que son abattage est bien connu à l'occasion de l'Aïd, les autres espèces caprines et bovines ne sont pratiquement pas considérées au moment du débat; mais au contraire, la majorité des participants ignoraient leur abattage à cette occasion.

Le manque de renseignements ou études sur cet aspect condamne les débats sur cette question à adopter uniquement des hypothèses qui pourraient ne pas être réelles ou inapplicables après un certain temps.

L'objet de ce travail réalisé à l'occasion de l'Aïd El Kébir de 1980, est de traiter du comportement du consommateur à travers le choix des animaux, la période d'achat, le lieu d'achat en plus du recensement de toutes les espèces abattues dans la région d'Ouarzazate

II. PRESENTATION DE LA ZONZ D'ETUDE

II. 1. Population

La zone d'étude comprend les quatres Cercles de la Province d'Ouarzazate

Cercle de Boulmane

Cercle d'Ouarzazate

Cercle de Zagora

Cercle de Taliouine.

Le principal Centre urbain est constitué par la ville d'Ouarzazate. La population de cette zone est estimée à 600.000 habitants dont 11 % environ sont urbains.

Le nombre de foyers est estimé à 53.928 environ. Il faut signaler, que le foyer correspond à un certain nombre de personnes qui vivent sous le même toit avec un chef de famille qui pourrait être un père, un grand père ou un grand frère.

D'ailleurs, on a trouvé au cours de l'enquête, des foyers qui comptaient plus de 70 personnes, par foyer.

Tableau n°1 : Nombre moyen de personnes par foyer trouvé au cours de l'enquête

| Nombre de données | Ville d'Ouarzazate | Le reste de la Zone |
|-------------------|--------------------|---------------------|
| | 182 foyers | 818 foyers |
| \bar{X} | 7 | 12 |
| Ecart-type | 3 | 7 |

II. 2. Elevage

L'élevage représente l'une des principales activités de la zone. L'effectif du cheptel est estimé en 1980 à : 70.000 Bovins, 720.000 ovins, 740.000 caprins et 5.000 camelins.

Il existe deux grands types d'élevage (Tableau n°2) :

Un élevage sédentaire composé d'ovins d'Mane, de bovins de vallées et des caprins laitiers.

Un élevage transhumant ou nomade composé d'ovins et de caprins de parcours et des bovins de montagnes.

Tableau N°2 : L'ELEVAGE DANS LA ZONE

| Espèces | Races | effectif | Type d'élevage | localisation |
|----------|------------|-----------------|-------------------------------|---|
| Bovins | Locales | 70.000 | - Sédentaires et transhumants | - toutes les vallées et en montagne. |
| | Etrangères | 600 | - Sédentaires | - vallées d'Ouarzazate et de Dadés. |
| Ovins | D'Mane | 120.000 | - Sédentaires | - Vallées de Drâa, Dadés et Todgha |
| | Siroua | 250.000 | - Transhumants | - Cercle de Taliouine et l'ouest du cercle d'Ouarzazate |
| | Saghro | 350.000 | - Nomade | - Cercle de boumalne et de Zagora. |
| Caprins | Laitières | quelque millier | - Sédentaires | - Vallées de Drâa |
| | Rahali | 740.000 | -Nomades transhumants | - toute la Zone |
| Camelins | Locales | 5.000 | - Nomades | Sud de la Zone |

Par ailleurs, il faut noter que l'année 1980, était excellente du point de vue production animale dans la zone.

III. METHODOLOGIE :

Elle consiste à recenser tous les animaux abattus à l'occasion de l'Aïd El Kébir de 1980 selon l'espèce et le sexe ; puis sur un échantillon de 1000 foyers, essayer de dégager le maximum de renseignements sur les animaux abattus et sur les foyers.

Pour le recensement, le service de l'élevage de l'O.R.M.V.A. d'Ouarzazate en collaboration avec les autorités locales ont mené une enquête systématique pendant la première semaine après le jour de l'Aïd El Kébir, dans toute la zone pour savoir par douar, le nombre d'animaux abattus par espèce et par sexe.

Ce sont les moukaddams encadrés dans la mesure du possible par les agents de l'élevage qui ont réalisé cette première enquête.

La deuxième enquête, réalisée sur un échantillon de 1000 foyers répartis sur toute la zone, s'est déroulée pendant trois mois environ après le jour de l'Aïd. Un questionnaire beaucoup plus élaboré a été préparé pour cette enquête et consiste à identifier le foyer (membres, qualité du chef de famille, revenu etc...) à se renseigner sur l'animal abattu (espèce, sexe, âge, origine, lieu d'achat, prix d'achat etc...) et diverses questions sur le comportement, du foyer pendant et après l'Aïd (jours d'abattage, destination de la viande, période d'achat de la viande chez le boucher, destination de la toison et de la peau etc...).

IV. RESULTATS

IV.1. Importance des animaux abattus

Le nombre d'animaux abattu à l'occasion de l'Aïd El Kébir par espèce dans toute la zone d'étude est le suivant :

| | | |
|----------|---|--------------|
| Bovins | : | 2.661 têtes |
| Ovins | : | 71.507 têtes |
| Caprins | : | 16.703 têtes |
| Camelins | : | 10 têtes |

Cet abattage représente 11,5 % des bovins, 61 % des ovins et 27,8 % des caprins abattus pendant toute l'année dans la zone (Tableau n°3).

Tableau N° 3 : La consommation de la viande rouge dans la zone en 1980

| Abattages | Esnèces | Têtes | % | Sources |
|---|---------|--------|------|------------------------|
| Contrôlés | Bovins | 17100 | 74 | Service de l'élevage |
| | Ovins | 13800 | 11.7 | |
| | Caprins | 22800 | 37.8 | |
| Non contrôlés mais recensés (13 souks) | Bovins | 2565 | 11 | Autorités locales |
| | Ovins | 2443 | 2 | |
| | Caprins | 3488 | 5.7 | |
| Familiaux | Bovins | 790 | 3.5 | Statistiques agricoles |
| | Ovins | 29700 | 25.3 | |
| | Caprins | 17309 | 28.7 | |
| Aïd El Kébir | Bovins | 2661 | 11.5 | Notre enquête |
| | Ovins | 71507 | 61 | |
| | Caprins | 16703 | 27.8 | |
| Total abattu | Bovins | 23115 | 100 | |
| | Ovins | 117443 | 100 | |
| | Caprins | 60297 | 100 | |

IV.2. Nombre d'animaux abattus par foyer

Tout animal confondu, le nombre moyen d'animaux abattu par foyer est de 1,68 tête.

En fait, 52 % environ des foyers ont abattu plus d'un animal, les foyers qui ont abattu des bovins ont sacrifié en plus un ou plusieurs ovins (Tableau n° 4).

Tableau N°4 : Nombre d'animaux abattus par foyer (%)

| Animaux | Ovins seuls | Caprins Seuls | Bovins seuls | 1 bov. + 1 ou plus. ovins | Plusieurs ovins | Un ou plusieurs ovins + 1 ou plus. caprins | Plusieurs caprins |
|-----------|-------------|---------------|--------------|---------------------------|-----------------|--|-------------------|
| Foyer (%) | 43 | 5 | 0 | 5 | 32 | 12 | 3 |

Seulement, 8% des foyers ont abattu uniquement des caprins.

IV.3. Période d'abattage

Tous les foyers abattent le jour de l'Aïd, mais ceux qui abattent des animaux supplémentaires le font le jour qui précède celui de l'Aïd : jour de « Arafa ».

IV.4. Catégories d'animaux abattus

IV.4.1. Ovins :

Le Tableau n° 5 indique la répartition des ovins abattus selon le sexe et l'âge. Ce sont les jeunes qui ont moins de deux dents de remplacements, qui sont les plus abattus (76%). Les femelles représentent un tiers environ des ovins abattus.

Tableau N° 5 : Répartition des ovins abattus selon le sexe et l'âge en %

| Sexe \ Age | DL | 2D | 4D | 6D | 8D | TOTAL |
|------------|----|----|----|----|----|-------|
| Mâle | 12 | 39 | 15 | 4 | 1 | 71% |
| Femelle | 12 | 13 | 4 | 0 | 0 | 29% |
| Total | 24 | 52 | 19 | 4 | 1 | 100% |

IV.4.2. Caprins :

Les caprins qui ont moins de quatre dents de remplacement sont les plus abattus (82%), Les femelles représentent moins d'un quart des caprins abattus (Tableau n°6).

Tableau N°6 : Répartition des caprins abattus selon le sexe et l'âge en %

| Sexe \ Age | D.L | 2.D | 4.D | 6.D | 8.D | Total |
|------------|-----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Mâle | 7 | 16 | 37 | 15 | 3 | 78% |
| Femelle | 0 | 7 | 15 | 0 | 0 | 22% |
| Total | 7 | 23 | 52 | 15 | 3 | 100% |

Il est à noter que l'abattage des caprins est répandu en zone de montagne.

IV.4.3. les bovins

Les animaux de moins de deux dents de remplacement représentent la quasi-totalité des bovins abattus (89%). Les femelles constituent uniquement un dixième environ des bovins (Tableau n°7).

Tableau N°7 : Répartition des bovins abattus selon le sexe et l'âge en %

| Sexe \ Age | D.L | 2.D | 4.D | 6.D | Total |
|------------|-----|-----|-----|-----|-------|
| Mâle | 17 | 63 | 9 | 0 | 89% |
| Femelle | 4 | 5 | 2 | 0 | 11% |
| Total | 21 | 68 | 11 | 0 | 100% |

C'est dans la vallée du Drâa, qu'on retrouve la quasi-totalité des bovins abattus.

IV.5. Origines des animaux abattus

En dehors des bovins dont la moitié provient des achats, la grande majorité des ovins et des caprins sont originaires des troupeaux de la famille (Tableau N°8).

Tableau N°8 : Origines des animaux abattus (en %)

| origine \ Animaux | Bovins | Ovins | Caprins |
|-------------------------|--------|-------|---------|
| Troupeaux de la famille | 46 | 77 | 89 |
| Achats | 54 | 23 | 11 |
| TOTAL | 100% | 100% | 100% |

IV.6. Lieux d'achats des animaux

Tous les caprins abattus sont achetés dans la zone d'étude, 10% environ des ovins et 17% environ des bovins proviennent de l'extérieur de la zone (Tableau N°9).

Tableau N°9 : lieux d'achats des animaux (en %)

| Lieux \ Animaux | Bovins | Ovins | Caprins |
|--------------------------|--------|-------|---------|
| A l'intérieur de la zone | 83 | 90 | 100% |
| A l'extérieur de la zone | 17 | 10 | 0% |

IV.7. Période d'achats des animaux

On présente uniquement les périodes d'achats des ovins dans la ville d'Ouarzazate, en raison du grand intérêt que représente le comportement des urbains pour s'approvisionner à cette occasion. Le tableau n°10 indique ces périodes depuis une semaine jusqu'à une année avant le jour de l'Aïd.

Tableau N° 10 : Périodes d'achats des ovins dans la ville d'Ouarzazate

| Périodes | 1 S | 2 S | 3 S | 1 M | 2 M | 3 M | 4 M | 5 M | 6 M | 7 M | 8 M | 9 M | 10 M | 11 M | 12 M |
|----------|------|------|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|
| animaux | 47,8 | 25,1 | 1,8 | 12,7 | 4,8 | 2,4 | 1,6 | 1,3 | 0 | 1,4 | 0 | 0 | 1,2 | 0 | 0 |

S : semaine

M : mois

Les achats pour l'Aïd El Kébir sont concentrés essentiellement à partir d'un mois avec 87% environ d'ovins achetés. Cependant, il faut noter que la moitié des ovins est achetée à une semaine environ du jour de l'Aïd El Kébir.

IV.8. Evolution du prix des ovins

On a pris, en compte uniquement les ovins mâles parce qu'ils sont les plus commercialisés que les autres types d'animaux.

Pour mieux mettre en évidence cette évolution, on a pris comme indice 100, les prix pratiqués à 2 mois avant l'Aïd.

Le Tableau N°11 : Evolution des prix des ovins mâles avant 2 mois de l'aïd El Kébir

| Age \ Période | 1 semaine | 2 semaines | 3 semaines | 1 mois | 2 mois |
|-----------------------------------|-----------|------------|------------|--------|--------|
| Dent le lait (DL) | 117 | 141 | 132 | 102 | 100 |
| Deux dents de remplacement (2D) | 126 | 134 | 111 | 115 | 100 |
| Quatre dents de remplacement (4D) | 102 | 119 | 151 | 114 | 100 |

Les prix les plus élevés (141%) ont été notés, lors de la 2^{ème} semaine pour les ovins qui ont moins de deux dents de remplacement et au cours de la 3^{ème} semaine pour les ovins à quatre dents de remplacements (151%).

Quelque soit l'âge, un fléchissement des prix est noté à une semaine de l'Aïd. Pourtant, c'est à cette période que la moitié environ des ovins est achetée. L'offre étant certainement beaucoup plus importante que la demande, surtout que cette année est relativement très bonne pour l'élevage dans la zone.

IV.9. Achat de la viande après l'Aïd

Pour comparer le comportement des urbains et des ruraux, en ce qui concerne la période d'approvisionnement en viandes au marché ou au souk après l'Aïd, on présente dans le tableau n° 12 les résultats de l'enquête effectuée au Centre urbain d'Ouarzazate d'une part, et dans le reste de la zone d'autre part.

Tableau N°12 / Période d'approvisionnement en viande après l'aïd (%)

| Période Lieux | 1 Semaine | 2 Semaines | 3 Semaines | Plus d'un mois | Total |
|----------------------------|-----------|------------|------------|----------------|-------|
| Centre urbain d'Ouarzazate | 5,8 | 57,5 | 24,5 | 12,2 | 100% |
| Le reste de la zone | 5,5 | 16,3 | 51,2 | 27,0 | 100% |

C'est à partir de la 2^{ème} semaine que la majorité des urbains commencent à acheter de la viande chez le boucher, alors que chez les ruraux, il faut attendre la 3^{ème} semaine.

Les foyers qui ne s'approvisionnent en viandes qu'après le passage de plus d'un mois sont plus nombreux parmi les ruraux (27%) que parmi les urbains (12,2%).

V. Conclusion

Dans la zone d'Ouarzazate et notamment dans la vallée du Drâa, l'Aïd El Kébir représente la fête religieuse qui rassemble tous les membres de la famille venant, de tous les coins du Maroc.

C'est dans la vallée du Drâa, qu'on trouve la tradition d'abattage des bovins, certainement pour faire face aux besoins d'une famille nombreuse.

Malgré donc l'importance des animaux abattus dans la zone, on constate que la boucherie contrôlée a repris son rythme habituel après une à deux semaine de l'Aïd.

L'Analyse du comportement du consommateur reste insuffisante et doit être complétée par une étude du marché du bétail (comportement des éleveurs, chevillards et engraisseurs) pendant au moins 2 mois avant l'Aïd El Kébir, et ceci pendant plusieurs années, pour pouvoir par la suite disposer de plus d'informations sur ce marché afin de dégager des indices révélateurs, qu'on pourra consulter avant chaque Aïd El Kébir en vue de connaître le degré d'approvisionnement du